

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Assemblée générale
09/09/2024

Sambuc, Arles

Rédaction : C. et AM Daujat / Association des marais du Verdier

Relecture: V.Mauclert / Tour du Valat



©L Brunet

les marais du
Verdier

Travaux et activités réalisés en 2023

Février 2023:

Travaux canal amont: suite pose des tuyaux et caissons pour améliorer la gestion hydraulique du site

Avec les membres de l'association des marais du Verdier et l'appui de la SARL JF Prestations (les Bovero)

Financé par le département 13



Février 2023:

Chantier collectif

(installation broyat sur la haie champêtre, débroussaillage du site du futur observatoire...)

Après l'effort le réconfort!





Mars 2023:
Suite des travaux canal amont.
Environ 500 m linéaires
Raccordement avec le porteau du
canal du Sambuc

Avril 2023:



Mai 2023:

Raccordement avec le porteau du canal du Sambuc





Mars 2023:
Visite du Marais ouest par des
gestionnaires de zones humides avec
Hugo Fontes Tour du Valat
(formation de l'Office français de la biodiversité
"chasse et milieux humides")

- Tubercules de
Scirpe maritime
- ©V.Mauclert





Avril 2023

Sorties scolaires :

L'école du Sambuc vient compléter la haie champêtre de 2021 (Pesquier)



Avril 2023: Pesquier, Palunette, Les Enganes
(Survol aérien par la Tour du Valat)



Avril 2023: Marais ouest
(Survol aérien par la Tour du Valat)

**GRANDE
BAISSE**

**Aout 2023:
bourelet
nord**

**PETITE
BAISSE**



Avril 2023:

Petite baisse (Scirpes maritimes et
renoncules)



Niveau d'eau: env 27 cm



Mai 2023:
Soins des chevaux du marais



2023: Chevaux de 7 propriétaires habitant ou travaillant au Sambuc et la Manade Passion Camargue (10 chvx en oct et nov sur le Marais ouest)



Mai 2023: entrée des vaches suitées de la Manade Blanc (5 mois et demi)

Juin-Juillet 2023: Bénévolat de Loan

Rédaction de fiches de sensibilisation aux espèces présentes sur le Verdier

BUTOR ÉTOILÉ
Nom scientifique : *Botaurus stellaris*

FAMILLE DES ARDEIDÉS
Catégorie UICN
Vulnérable*

Photo prise au dessus du Peaglier en juin 2023 !



QUI SUIS-JE ?
D'une envergure au vol de 120 cm, je reste la majorité du temps au sol, fais dans les roseaux, nichant entre les tiges de roseaux couchés. Lorsque je suis dérangé, je me fige dans une posture allongée verticalement, comme sur la photo.

QUAND ME VOIR ?
Je suis sédentaire en Camargue. Très discret, vous ne me verrez que très rarement mais vous pourrez entendre mon chant très puissant ressemblant à une "corne de brume", audible jusqu'à plusieurs centaines de mètres !

ECOUTEZ-MOI !


PROTÉGER MON MILIEU POUR ME PROTÉGER !
Le butor étoilé est un oiseau protégé en France, avec 130 à 250 mâles chassés recensés en 2021 sur l'ensemble du territoire français, contre environ 330 mâles en 2008¹. Il est menacé par la disparition des roseaux, la dégradation des berges et la réduction de ses ressources alimentaires. Pour assurer sa reproduction, il a besoin d'une hauteur d'eau comprise entre 10 et 20 cm au printemps et jusqu'en juillet pour éviter la prédation des nids².

Retrouvez-moi sur les roseaux du Peaglier et de la Palanette !

les marais du Verdier

* Liste rouge des espèces menacées de France Métropolitaine (UICN)
1. Tardieu 2022
2. Pharis 2010

BLONGIOS NAIN
Nom scientifique : *Ixobrychus exilis*

FAMILLE DES ARDEIDÉS
Catégorie UICN
En danger*



QUI SUIS-JE ?
Plus petit héron français, mon envergure en vol ne dépasse pas les 60 cm. Caché la plupart du temps entre les roseaux, j'y chasse petits poissons et autres animaux. Discret, il est difficile de m'observer mais vous entendrez toutefois mon chant atypique ressemblant à un aboiement de chien ! Les mâles (photo de gauche) ont un plumage contrasté pour séduire les femelles (à droite), plus ternes (camouflage).

QUAND ME VOIR ?
Nicheur en Camargue, observez-moi d'avril à septembre !

ECOUTEZ-MOI !


PROTÉGER MON MILIEU POUR ME PROTÉGER !
Menacé par la dégradation des zones humides, la population de ce héron a diminué de 80% dans certaines régions de France au cours du siècle dernier. Espace protégé au niveau national et européen, sa population est aujourd'hui en hausse. Le nombre de couple nicheur en France a triplé en 20 ans.

Retrouvez-moi sur les roseaux du Peaglier et de la Palanette !

les marais du Verdier

* Liste rouge des espèces menacées de France Métropolitaine (UICN)
Retrouvez tous les oiseaux observés sur notre site internet : www.maraisduverdier.fr





Assemblée Générale du 4 Juillet 2023 :

Trois Conseils d'administration 2023, composé de :

André Hoffmann (Président), Jean Jalbert (Vice Président), Christian Daujat (secrétaire), Philippe Martinez (secrétaire adjoint), Anne-Marie Daujat (trésorière), Adrien Maillis, Maxime Montiel, André Coudière, Francis Lupinacci, Michael Bonnefoy, Damien Cohez



Juillet 2023:
Fête du village (course à la partègue)
avec le Comité des fêtes du Sambuc



Aout 2023:

Mise en place d'un burrelet au Nord du Marais ouest (gestion des niveaux d'eau) en accord avec le Comité de gestion du 17 avril 2023 tenu à la Tour du Valat

Comité de gestion 2023

Récapitulatif du nouveau calendrier des objectifs de niveaux d'eau recherchés dans les différents secteurs :

Calendrier /Secteurs	Palunette	Pesquier	Enganes (secteur Est)	Petite baisse	Grande baisse
Janvier-mars Hivernage des oiseaux d'eau Chasse marais ouest jusque fin janvier dans le marais ouest Pêche sur le Pesquier Canal du Sambuc « fermé »	Pas de mise en eau	Pas de mise en eau	Pas de mise en eau	Obj garder de l'eau autant que possible en hiver (anticiper la fermeture du canal du Sambuc fin octobre).	Obj garder de l'eau autant que possible en hiver (anticiper la fermeture du canal du Sambuc fin octobre).
Avril-juillet Nidification des oiseaux avec niveaux stables pour éviter de noyer les nichées Pêche sur le Pesquier Pâturage des vaches sur le marais ouest de mai à sept	Viser et maintenir 40 cm jusque début juillet secteur prioritaire pour la mise en eau	Viser et maintenir 50 cm jusque début juillet secteur prioritaire pour la mise en eau	Viser et maintenir 50 cm jusque début juillet dans le <u>secteur Est uniquement</u>	Viser et maintenir 25-35 cm jusque mi à fin juin, voire début juillet puis laisser s'évaporer => A partir de fin mai / début juin, donner priorité aux secteurs Palunette et Pesquier. en raison de la nidification des oiseaux.	Si la Grande baisse s'est asséchée pendant l'hiver, ne pas remettre en eau Si la Grande baisse est encore en eau, maintenir le niveau et laisser s'évaporer à partir de début juillet.
Aout-octobre Minéralisation des roselières Assec nécessaire des marais temporaires pour favoriser la flore patrimoniale + Lestes macrostigma Chasse (début mi septembre : niveau optimum de 50 cm dans la grande baisse et 30 cm dans petite baisse) Pêche sur le Pesquier Paturage des vaches jusque mi-sept	Laisser s'évaporer	Baisser à 30 cm (niveau minimum) Prévoir que les emprunts restent en eau (poissons)	Pas de mise en eau	Objectif : assec avant remise en eau. Pas d'entrée d'eau après début juillet et jusqu'à la remise en eau possible à partir du 15 aout jusque 25-30 cm puis remplir après le 10 septembre	Objectif : assec avant remise en eau Pas d'entrée d'eau après début juillet et jusqu'à la remise en eau le 10 septembre
Novembre-décembre Hivernage des oiseaux d'eau Canal du Sambuc « fermé »	Pas de mise en eau	Pas de mise en eau	Pas de mise en eau	Pas de mise en eau	Pas de mise en eau



Septembre 2023:
Accueil d'un groupe dans le cadre de la semaine de la science

Mi-septembre 2023:

24 cartes de chasse (sur le Marais Ouest)
pour les habitants du Sambuc
jusque fin Janvier 2024

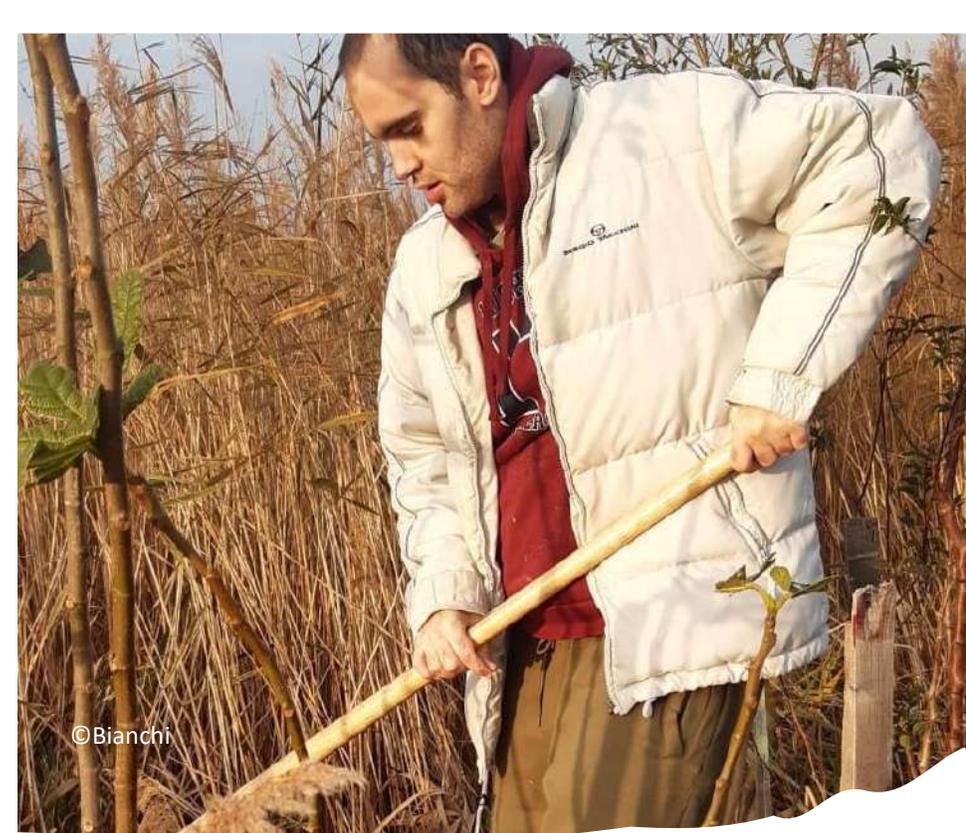
Bilan des carnets de chasse de la saison
2023/2024 en cours

Chasse sans plomb, nombre de prises
maximum 10/jour/chasseur, espèces non
chassables (Fuligule milouin, Chevalier
gambette et arlequin) en mauvais état de
conservation

Une battue en janvier 2023

Une battue en novembre 2023





Octobre 2023:

Signature de la convention entre l'association des marais du Verdier et le hameau du phare (Salin de Giraud)



©C.Daujat



©C.Daujat

Novembre 2023: Pêche sur le Pesquier

(pour info à droite, Février 2024: très faible niveau du Pesquier!)

Suivi mensuel des oiseaux d'eau aux Marais du Verdier 2023 (données Tour du Valat)

Date	19/01/23	16/02/23	23/03/23	18/04/23	24/05/23	14/06/23	13/07/23	18/08/23	19/09/23	17/10/23	16/11/23	12/12/23
Grèbe castagneux				4	3	5	14					
Grand comoran	5	1	5	5		3	6	2	2	1	5	1
Blongios nain					1			1				
Butor étoilé					1							
Héron bihoreau						4	1					
Héron gardeboeuf				2	9	3	1		11	3	5	
Aigrette garzette		1	1	1	2	3	2	9	25	1	4	3
Grande aigrette	2	2	4	2	2	3		1	2	1	2	1
Héron cendré		4	2	1	1				3	2	3	2
Héron pourpré				1	1							
Ibis falcinelle			1		3	6	2					
Cigogne blanche		2		1	1			1		2		
Flamant rose		34										2
Cygne tuberculé	23	34	6	2							20	37
Oie cendrée		16										
Tadome de Belon			1	3								
Canard colvert	11	78	72	20	32	6		1		1		
Canard chipeau					1						4	
Canard souchet			22	2								
Sarcelle d'hiver	33	134	22									
Nette rousse		2			2							
Circaète Jean le Blanc				1								
Milan noir						1						
Busard des roseaux	2	1	1							1		2
Busard St Martin												2
Busard cendré							1					
Buse variable	1									1	2	
Faucon crécerelle					1							
Grue cendrée	1										3	218
Foulque macroule		5	8	7	6	7	9	8	6	3		
Poule d'eau		2	5	1	1	3				2	1	2
Râle d'eau		1		1	1					5		1
Echasse blanche			1	2				4				
Vanneau huppé									46	6		
Bécassine des marais	8	2		2					3	3	30	12
Courlis cendré		2	3						1			3
Chevalier aboyeur		1							17		1	
Chevalier arlequin											22	
Chevalier sylvain									42			1
Chevalier culblanc	2	2	2				1		7	8	5	14
Glaréole à collier					1		1					
Mouette rieuse			2					5	87	18	11	1
Mouette mélanocéphale				21								
Goéland leucophé	4	1	3	2		2	1			1	1	1
Sterne hansel				3	7	6	6	3				
TOTAL Canards	44	214	117	25	35	6	-	1	-	1	4	-
TOTAL Limicoles	10	7	6	4	1	-	2	4	116	17	58	30



Des cas collégés

Les dernières étaient déjà mises à une ZCT après la constatation de cas de grippe aviaire sur un cygne mort au Marais du Vigueirat fin décembre puis d'un cas similaire à Saint-Saturnin-les-Avignon (Vaucluse) mi-décembre. Des mesures de gestion sont en œuvre dans cette zone et visent à renforcer la bio-sécurité dans la filière avicole et éviter la diffusion de la maladie aux élevages et basses-cours. Pour rappel, le virus H5N1 n'est pas dangereux pour l'homme.

Tel : 04 90 99 52 14. Urgence dépannage : 04 90 99 50 89.
0810 893 900.
09 726 750 13.
04 91 28 40 40.

TRANSPORTS

F. 36 35
a. 04 90 54 86 16.
s. 04 90 96 90 03 (Arles Taxi), 04 90 52 22 22 (Arles Taxi) (e).

Land Co. Service de transport agricole 06 50 29 60 00.
Sport Nîmes. 04 66 70 49 49.
collecte. 04 84 76 94 00.

PISCINES

Ensoleil. Fermée.
Ouverte de 11 h 30 heures.

Marais du Verdier : une battue aux sangliers... à l'arc

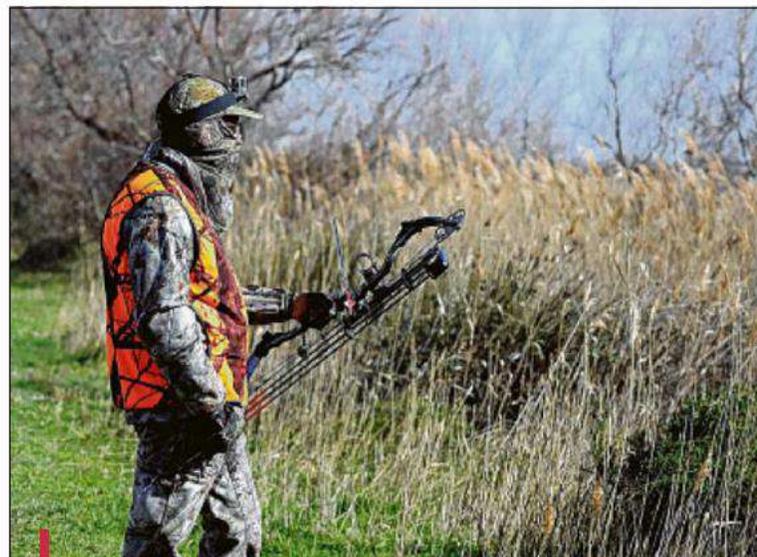
Cette opération de régulation est organisée demain, au Sambuc

La population de sangliers aurait explosé ces dernières années en Camargue. Avec, en corollaire, deux types de problèmes majeurs : les dégâts faits aux cultures, et les problèmes de collision routière. Face à cette situation, et comme il y a trois ans, une opération de régulation un peu particulière est organisée sur le site des Marais du Verdier, au Sambuc, demain à partir de 8h30. Une battue... avec des archers.

Cette battue, privée, est organisée sur cet espace naturel des Marais du Verdier par la Tour du Valat, propriétaire du site, et l'association "Les Marais du Verdier". Cette chasse mobilisera des tireurs à l'arc, de l'association des archers de Camargue, et quelques chasseurs plus classiques, munis de fusils. "L'avantage des archers, c'est qu'il s'agit d'une activité plus discrète que la chasse traditionnelle, qui provoque de gros déplacements, sur un site où il y a beaucoup d'oiseaux. Là, on va moins perturber les espèces", expliquait, lors de la dernière battue en 2020, un spécialiste de la tour du Valat.

Appel à la prudence

En outre, les flèches ne peuvent parcourir qu'une quinzaine de mètres, quand une balle de fusil en parcourt une



Les chasseurs membres de l'association des Archers de Camargue viendront opérer pour cette battue aux sangliers respectueuse de l'environnement. /PHOTO ARCHIVES.A.ESPPOSITO

centaine. Sur un tel environnement, avec le hameau du Sambuc et la route départementale à proximité, il est donc plus prudent d'utiliser cette méthode pour réguler la population de sangliers.

Un appel à la prudence est

néanmoins lancé aux automobilistes qui seront amenés à circuler sur la RD36, en amont du hameau du Sambuc. Un balisage de sécurité sera mis en place à proximité du secteur. Le site sera exceptionnellement fermé au public toute la journée.

À noter que ces Marais du Verdier présentent l'originalité d'être un exemple de gestion concertée entre les acteurs, avec, sur les 120 hectares, un règlement établi collégialement entre les différentes parties.

ch.v.

En bref

CHASSE

Une battue aux sangliers samedi au Sambuc

Ce samedi 25 novembre, à partir de 7 h, une battue (privée) aux sangliers est organisée sur l'espace naturel des Marais du Verdier par l'association "Les Marais du Verdier" et la Tour du Valat.

Cette chasse, mobilisant près de 80 chasseurs à l'arc et à la carabine, a vocation à réguler la population de sangliers. Un appel à la prudence est donc lancé aux automobilistes qui seront amenés à circuler sur la RD36, en amont du hameau du Sambuc. Un balisage de sécurité sera mis en place à proximité du secteur du site, fermé au public pour la journée.

www.maraisduverdier.fr

ENVIRONNEMENT
JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

Libération

Biodiversité Au nom du vert

Urbanisme, gestion des espaces naturels, agriculture, alimentation... les collectivités et leurs élus disposent de nombreux leviers pour préserver l'environnement. Tour d'horizon.

ÉRADLE



Venez découvrir

Les Marais du  Verdier

ENTRÉE
CABANON : A
200M SUR VOTRE
GAUCHE
Accès Libre